

## POLITIQUE RSE 2026

La tonnellerie Orion souhaite faire perdurer ses actions responsables à l'horizon 2030.

L'entreprise s'est engagée à réaliser ses activités dans le respect de la législation en vigueur et en application des lignes directrices relatives à la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) selon la norme ISO 26000.

La direction évaluera la pertinence des actions menées par l'entreprise au regard des objectifs fixés, en plus de l'évaluation de suivi dans le cadre de notre labélisation "Engagé RSE" par l'AFNOR.

### PRODUIRE DURABLEMENT

- Préserver et optimiser nos ressources en chêne et en énergies
- Améliorer et réduire notre bilan carbone à travers nos matières premières

### PERENNISER NOTRE SAVOIR-FAIRE

- Développer la transmission interne
- Faciliter l'accès aux formations pour nos collaborateurs

### AMELIORER LE VIVRE ENSEMBLE

- Garantir la sécurité et maintenir le bien-être au travail de tous nos collaborateurs
- Mettre en avant l'impact d'Orion au près des collaborateurs

### GARANTIR LA QUALITE ET INNOVER

- Prioriser l'innovation par l'amélioration continue des processus de fabrication que par la surenchère technologique
- Améliorer la satisfaction de nos clients

Pour atteindre ces objectifs, la direction considère comme indispensable le respect des valeurs suivantes :

- **SAVOIR-FAIRE** : pour la fabrication de produits de qualité répondant aux exigences de nos clients
- **RESPECT** : des lois en vigueur, des lignes directrices relatives à la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) selon la norme ISO 26000, des 10 principes des Entreprises Engagées pour la Nature pour des relations de confiance avec l'ensemble de nos parties prenantes.
- **BIENVEILLANCE** : dans les relations avec les collègues, dans les tâches confiées à chacun, et plus généralement, dans les relations avec l'ensemble de nos parties prenantes externes ainsi que l'environnement.
- **DURABILITE** : pour une mutation de notre système de production en limitant le gaspillage des ressources et notre impact environnemental à tous les stades du cycle de vie du produit, tout en développant le bien-être des individus.

Cette politique est communiquée à tous les niveaux en l'affichant au sein de l'entreprise, par mail et lors des réunion avec le personnel.

Tout le personnel est appelé à participer, en fonction de ses compétences, à la réalisation des objectifs fixés dans la présente déclaration.



---

*La direction :*

*Le : 02 / 03 / 2026*